

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **LELEX**

Nombre de membres

afférents au C.M : 11
en exercice : 08
qui ont pris part
à la délibération : 6

SEANCE du 15 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le quinze avril,
à 18h30, le conseil municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

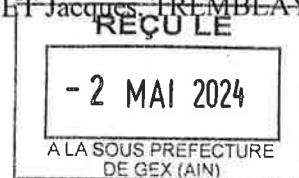
Date de convocation
03/04/2024

Etaient présents :

GROSGURIN Laurence LEVRIER Patrick Adjoints
GABRIEL-ROBEZ Delphine, MERMET Jacques, TREMBLAY Sacha,
GROSGURIN Jean-Pierre.

Date d'affichage

Excusé(e)s : PERONNET Gilles

**OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – COMMUNE –**

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Mr GROSSIORD Roger, Maire,

Après s'être fait représenter le budget primitif 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	199 179.66 €	Dépenses	602 936.33 €
Recettes	252 204.19 €	Recettes	827 912.23 €
Excédent Inv 2023	53 024.53 €	Excédent Fonct 2023	225 241.90 €
Résultat clôture 2022	- 104 190.75 €	Résultat clôture 2022	345 329.23 €
		Part affecté inves	110 000.00€
Résultat de clôture FONCT 2023 :		Excédent	460 571.13 €
Résultat de clôture INV 2023 :		Déficit	51 166.22 €

Restes à réaliser

Dépenses 392 550 € Recettes 159 985 €

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser ;

ARRETE les résultats tels que résumés ci-dessus

VOTE

Conseillers présents : 7

(Mr le Maire a quitté la séance , n'a pas été compté pour le quorum et n'a pas pris part au vote)

conseillers représentés : 0

Ayant voté **POUR** 6

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu : 0

APPROUVE le compte administratif 2023

DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits non consommés ni reportés comme annulés,

FIXE l'excédent global du compte administratif 2023 à 409 404.91 €



Le Président de séance
Jacques Mermet